

**AVOIRS DE RESERVES ET DISPONIBILITES EN DEVISES AU 30 JUIN 2012**

(en Ms EUR)

<b>I - Avoirs de réserve officiels et autres avoirs en devises</b>	<b>158598</b>			
<b>A - Avoirs de réserve officiels</b>	136979			
1) Réserves en devises (convertibles)	20813			
a) Titres	19174			
b) Dépôts bancaires totaux	1639			
i) auprès d'autres banques centrales et de la BRI	314			
ii) auprès de banques dont le siège est dans la zone euro <i>dont établissements situés hors de la zone euro</i>	33			
iii) auprès de banques dont le siège est hors de la zone euro	1292			
2) Position de réserve au FMI	6745			
3) Avoirs en DTS	11363			
4) Avoirs en or (y compris or prêté)	97612			
5) Autres avoirs de réserve	446			
<b>B - Autres avoirs en devises</b>	21619			
- titres non inclus dans les avoirs de réserves officiels	7256			
- dépôts non inclus dans les avoirs de réserves officiels	14363			
	Total	<i>Décomposition par échéance (durée résiduelle, selon le cas)</i>		
		<i>1 mois au plus</i>	<i>de 1 à 3 mois</i>	<i>de 3 mois à 1 an</i>
<b>II - Sorties temporaires d'actifs financiers en devises</b>	<b>- 8319</b>	<b>- 7495</b>	<b>- 824</b>	<b>-</b>
1) Emprunts et titres en devises	-	-	-	-
2) Positions à terme agrégées en devises contre euro courtes et longues	- 1340	- 516	- 824	-
a) positions courtes	- 1340	- 516	- 824	-
b) positions longues	-	-	-	-
3) Autres (sorties liées aux mises en pension de titres)	- 6979	- 6979	-	-
<b>III - Sorties nettes potentielles de devises à court terme</b>	-	-	-	-
1) Dettes potentielles en devises	-	-	-	-
a) engagements de garantie sur dettes venant à échéance dans un an au plus	-	-	-	-
b) autres dettes potentielles	-	-	-	-
2) Titres en devises assortis d'options à l'émission	-	-	-	-
3) Engagements de financement irrévocables non utilisés	-	-	-	-
a) en faveur d'autres banques centrales	-	-	-	-
b) en faveur de banques et autres institutions financières dont le siège est dans la zone euro	-	-	-	-
c) en faveur de banques et autres institutions financières dont le siège est en dehors de la zone euro	-	-	-	-
4) Positions d'options agrégées en devises contre euro courtes et longues	-	-	-	-
a) positions courtes	-	-	-	-
- puts achetés	-	-	-	-
- calls vendus	-	-	-	-
b) positions longues	-	-	-	-
- calls achetés	-	-	-	-
- puts vendus	-	-	-	-
<b>Pour mémoire : options dans la monnaie</b>	-	-	-	-
1) aux cours de change du jour	-	-	-	-
a) position courte	-	-	-	-
b) position longue	-	-	-	-
2) +5% (appréciation de 5%)	-	-	-	-
a) position courte	-	-	-	-
b) position longue	-	-	-	-
3) -5% (dépréciation de 5%)	-	-	-	-
a) position courte	-	-	-	-
b) position longue	-	-	-	-
4) +10%	-	-	-	-
a) position courte	-	-	-	-
b) position longue	-	-	-	-
5) -10%	-	-	-	-
a) position courte	-	-	-	-
b) position longue	-	-	-	-
<b>IV - Postes pour mémoire</b>				
a) dette à court terme en euro indexée sur le cours de change	-			
b) instruments financiers libellés en devises et réglés autrement (par exemple en euros)	-			
c) actifs engagés	-			
d) titres prêtés et donnés en pension	- 6241			
- prêtés ou donnés en pension et compris dans la section I	- 6979			
- empruntés ou pris en pension et non compris dans la section I	738			
e) actifs financiers dérivés (net, en valeur de marché)	-			
f) produits dérivés (opérations et contrats à terme, contrats d'options) à échéance résiduelle supérieure à un an et soumis à appels de marges	-			